

PROGRAMME

Evolution règlementaire en matière de prévention de la désinsertion professionnelle et de maintien dans l'emploi

- 3ème plan santé travail 2016- 2020
- Loi du 5 septembre 2018 sur l'OETH
- ANI décembre 2020
- Proposition de loi Février 2021 pour renforcer la santé au travail

La désinsertion professionnelle

- Définition
- Les facteurs de risque professionnels
- Les facteurs individuels

Le handicap au travail

- La loi du 11 février 2005
 - la RQTH
 - procédure de reconnaissance TH
 - l'obligation d'emploi des TH (OETH)
 - l'Agefiph
- Les Cap emplois
- Rôles du Médecin du travail et de l'infirmier(e) en santé au travail

La prévention de la désinsertion professionnelle

- Les acteurs internes à l'entreprise
 - employeurs, DRH
 - les instances représentatives
 - missions handicap des entreprises
 - services de santé au travail
 - médecin du travail
- Les Equipes pluridisciplinaires
 - commission médico-technique
 - contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens (CPOM)
 - médecins traitants
 - assurance maladie, Médecins conseils,
 - CARSAT
 - MDPH
 - AGEFIPH
 - Cap emploi
- Les indicateurs utilisés pour la démarche PDP
 - indicateurs sur la prévention des risques au sein de l'entreprise
 - Indicateurs de prévention tertiaire
- La méthodologie de la PDP et du maintien dans l'emploi
 - le signalement au MT
 - le diagnostic de la situation
 - la recherche de solutions
 - la mise en œuvre des solutions

Les outils au service du maintien dans l'emploi des SST

- Le suivi individuel comme outil de prévention favorisant le MEE
- Les visites de pré-reprise et visites de reprise
- Les protocoles
- Le suivi/signalement collectif
- Les préconisations en matière d'aménagements des postes de travail
- Les échanges préalables avec le salarié et l'employeur
- Le processus d'inaptitude et le rôle des SST dans l'employabilité au-delà de l'inaptitude
- Le temps partiel thérapeutique
- La reprise d'un travail léger
- L'invalidité
- La reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH)
- Les aides financières
- Le contrat de rééducation professionnelle en entreprise (CRPE)
- L'essai encadré

Exemples de situations à risque

- Les TMS
- Les RPS
- Les maladies chroniques
- Et / ou toute autre situation rapportée par les stagiaires

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

- 23 au 24 mai 2022
- 26 au 27 septembre 2022

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse

DURÉE
2 jours

1650 € ht
repas inclus

RÉF. DESP

OBJECTIF

- Actualiser ses connaissances sur la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi
- Être le conseiller de l'entreprise et des salariés pour prévenir la désinsertion professionnelle
- Accompagner le retour à l'emploi des salariés à risque de désinsertion professionnelle
- Favoriser la coordination des différents acteurs

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître les évolutions récentes de la réglementation
- Connaître le rôle des différents acteurs
- Appliquer la méthodologie de la prévention de la désinsertion professionnelle

PUBLIC CONCERNÉ

- Médecins du travail, Infirmier(e) en santé au travail
- Assistantes sociales
- Acteurs de l'entreprise intervenant sur le handicap au travail

Formation animée par :
ISABELLE PERIER



● Médecin du travail

● Praticienne en thérapie
comportementale et cognitive

"Mon expérience de médecin du travail en matière de RPS et de prise en charge de salariés en difficultés nous fera aborder les cas concrets "comme si nous y étions" et de façon participative."

Isabelle PERIER

PRÉ-REQUIS

Aucun

LES + DE VOTRE FORMATION C3S

Votre SUIVI PÉDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique assure un suivi individuel de l'apprenant. Elle vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions post-formation et le lien avec le formateur.

Votre FORMATION

L'expertise terrain de votre consultante, la richesse de sa pratique, son expérience en tant que médecin du travail sont autant d'atouts qui vont venir enrichir et impacter votre pratique au quotidien pour mettre en oeuvre une politique de prévention de la désinsertion professionnelle au sein de votre structure.

ITINÉRAIRE PÉDAGOGIQUE

Envie d'aller plus loin ? Retrouvez ci-dessous, une sélection de formations complémentaires à la formation "La prévention de la désinsertion professionnelle". Vous avez également la possibilité de composer votre propre itinéraire pédagogique avec les formations de votre choix.

La prévention de la
désinsertion profes-
sionnelle

+

Insertion profes-
sionnelle des personnes
handicapées

+

Intégration et maintien
dans l'emploi des
personnes en situation
de handicap

=

-8% *

* Inscrivez-vous à 3 formations et obtenez une remise de 8%

Votre contact

Anne-Françoise ALLAIN

02 43 23 09 23 / formation@c3s.fr / www.c3s.fr